

30^c Journal du Lot 30^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

RAISON et SENTIMENT

— Vous êtes donc pour le gouvernement Pétain, me demandait l'autre jour un de ces personnages perpétuellement hésitants et qui se laisseraient mourir de faim devant une table garnie de plats si quelqu'un ne décidait pour eux qu'il faut commencer par celui-ci et finir par celui-là.

— Oui, lui-dis-je ! La raison et le cœur sont ici d'accord. Je suis pour le gouvernement Pétain autant pour ce qu'il fait que pour ce qu'il empêche.

Ce qui nous reste de France, c'est à lui que nous le devons. Comment oublierions-nous la torture que nous avons subie pendant ces affreux jours où nous sentions autour de nous l'éroulement de tout, où, comme dans un tremblement de terre, le sol marchait sous nos pieds tandis que, sur nos têtes, s'effondrait pièce à pièce l'édifice français qu'avaient construit les efforts accumulés de cinquante générations ? Comment oublierions-nous ce désespoir qui grandissait en nous à mesure qu'avancait l'envahisseur passant nos fleuves, prenant nos villes, effaçant nos campagnes sous l'irrésistible marée de ses troupes qui couvraient d'heure en heure une étendue toujours plus grande du sol national, tandis que sur la partie restée encore libre et qui se rétrécissait progressivement, nous ressemblions à des naufragés qui reculent de rocher en rocher devant la mer montante, calculant ce qui leur reste à vivre avant que leur dernier refuge soit emporté par la dernière vague ?

Tout allait donc périr et nous ne serions plus rien sur terre que des sans-logis, des sans feu ni lieu, un lamentable troupeau d'hommes dépouillés de tout, de leurs terres, de leurs foyers, de leurs biens, de leurs traditions et de leurs espérances. Rien ne serait plus à nous, pas même le travail de nos mains et de nos cerveaux dont nos vainqueurs devenus nos maîtres allaient pouvoir disposer à leur gré ! Le désastre qui nous menaçait était quelque chose de plus affreux encore que la fin d'un grand peuple, c'était sa survivance dans la servitude avec le souvenir de sa grandeur.

Voilà le sort qui allait nous être fait lorsque Pétain est survenu ! Et, si vous aviez pu l'oublier, rappelez-vous à présent le soulagement que son avènement nous apporta, il fut dans notre détresse la première leur d'espoir.

Voilà ce qu'il faut répondre d'abord à cette sorte de gens qui s'en vont dans les coins chuchoter des critiques contre le Maréchal ! Sans lui, où seriez-vous, misérables fous ? Il importe de rappeler à la pudeur ces naufragés qui ne sont pas qualifiés pour blâmer la lenteur et les difficultés du sauvetage. Il n'appartient pas à ceux qui ont fait notre désastre de se plaindre des misères qu'il a engendrées et qu'en bonne justice ils devraient être seuls à subir.

Quelqu'un de sensé et de bonne foi peut-il croire qu'une restauration comme celle qui s'impose se réalisera en quelques mois et même en quelques années ? Allons donc ! C'est tout un pays à refaire dans sa structure morale autant que dans ses éléments matériels ; il faut changer les esprits et les choses et cela ne s'improvise pas. Il y aura des hésitations et des tâtonnements. Il y aura des essais suivis de correctifs, des expériences suivies de rectifications.

Et l'effort des bons citoyens, leur collaboration à cette immense et difficile tâche doit être et ne peut pas être autre chose que d'aider le gouvernement par une constante bonne volonté. L'éducation politique du peuple à présent doit consister à le persuader que le salut public exige l'union et la confiance autour du seul centre fixe qui reste à la France et qui est le gouvernement du Maréchal. S'il venait à nous manquer tout risquerait de s'écrouler.

C'est ce gouvernement qui est l'ordre et le salut et il ne peut pas y en avoir d'autre. Tout est possible dans l'unité nationale, sans elle tout sera perdu. Et cette unité nationale ne peut pas se faire ailleurs qu'autour du Maréchal Pétain.

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

Les Associations des fonctionnaires

Au cours de la réunion du Conseil des ministres, qui a eu lieu mardi soir, M. Albert, garde des Sceaux, a fait un exposé relatif au projet de loi portant création d'associations professionnelles des fonctionnaires.

Il a précisé que, pour la première fois, un texte législatif allait permettre aux fonctionnaires de se grouper dans des associations légales pour la défense de leurs intérêts professionnels, cela en se montrant respectueux des intérêts généraux du pays.

M. Belin, ministre de la Production et du Travail, a fait un exposé sur les organisations professionnelles.

Solidarité du Maroc et de l'A.O.F.

Le résident général Nogués a adressé au gouverneur général Boisson, à Dakar, un télégramme dans lequel il le félicite pour « la magnifique et courageuse résistance dont Dakar, sous son impulsion, a donné le spectacle au monde ».

Le gouverneur général Boisson a répondu par un télégramme dans lequel il déclare notamment :

« La confiance que vous m'avez, dès l'abord, exprimée dans le succès de notre résistance fut pour tous un précieux encouragement. »

Les Espagnols en France

La radio américaine apprend de Mexico que le président de la République mexicaine vient d'autoriser l'entrée au Mexique de 5.000 réfugiés espagnols qui se trouvent la plupart en France. Les départs ont commencé le 17 octobre.

Reserves de l'Allemagne en carburants

On déclare à Berlin, dit la Radio allemande, que les informations britanniques selon lesquelles des dépôts d'essence et des raffineries auraient été endommagés par des raids de l'aviation britannique sont complètement dénuées de fondement.

On souligne en outre que la situation de l'Allemagne en carburant est excellente et que les réserves sont suffisantes dans n'importe quelle éventualité.

Les réserves se sont accrues de plusieurs millions de tonnes depuis le début de la guerre.

Calais violemment bombardé

On précise qu'au cours de la nuit de dimanche à lundi, le port de Calais a été particulièrement visé par les bombardiers britanniques.

A la suite de ce bombardement qui a duré plus de quatre heures, des installations portuaires, des docks et des installations ferroviaires ont été détruits.

Bombardements sur Berlin

Un communiqué du ministère de l'Air britannique annonce qu'au cours du bombardement qui a été exécuté dans la nuit du 14 octobre sur Berlin, les appareils britanniques sont restés plus d'une heure et quart au-dessus de la capitale du Reich et qu'ils ont atteint des objectifs militaires à la fois dans la banlieue et au centre de la ville.

En Méditerranée

Le grand quartier général des forces armées italiennes annonce que les navires anglais déjà durement atteints au cours des précédents engagements navals et aéronavals ont été encore rejoints en Méditerranée orientale par l'aviation italienne qui a obtenu des résultats remarquables malgré une violente réaction antiaérienne et les combats livrés par la chasse ennemie partie du navire porte-avions.

La défense de l'Amérique

M. Cordell Hull a déclaré au cours d'une conférence de presse, que le gouvernement des Etats-Unis avait entamé des négociations avec plusieurs pays de l'Amérique du Sud, notamment le Brésil et le Chili, en vue de se faire accorder par les gouvernements de ces pays des bases aériennes et navales.

Le secrétaire d'Etat a ajouté qu'il ne s'agissait pas, pour les pays de l'Amérique latine avec lesquels le gouvernement de Washington traite actuellement d'abandonner leur souveraineté sur certaines parcelles de leur territoire, mais que l'idée qui prévalait était uniquement celle de la défense de l'hémisphère américain.

D'autre part, on annonce que 16 millions et demi de jeunes gens se sont inscrits sur les listes de la conscription pour la première fois en temps de paix dans l'histoire des Etats-Unis.

Le roi de Grèce abdiquera

Les journaux espagnols se font l'écho d'une rumeur selon laquelle le roi Georges de Grèce songerait à abdiquer en faveur du prince héritier Paul.

La presse de Madrid estime que la Grèce ferait ainsi preuve de réalisme politique.

Pas de troupes allemandes en Afrique

L'Agence Stefani dément de source autorisée, la nouvelle, d'origine anglaise, selon laquelle des troupes allemandes se trouveraient en Afrique du Nord pour combattre aux côtés des soldats italiens, afin d'acquiescer une expérience coloniale.

EN PEU DE MOTS...

— A la date du 8 octobre 1940, la population du département de la Seine, atteignait 3.519.036 habitants, savoir : Paris, 1.867.115 habitants ; arrondissement de St-Denis, 931.130 et arrondissement de Sceaux, 720.791.

— Un avis publié au « Journal Officiel » ordonne la mise sous séquestre des biens et intérêts que possède dans l'arrondissement de Grenoble, M. Pierre Cot, déchu de la nationalité française.

— On confirme la mort du général Maurice de Courson de la Villeneuve, tombé sous les balles ennemies, après avoir refusé de se rendre, le 15 juin 1940, à Arc-les-Grays (Haute-Saône).

— Le recteur de l'Université de Grenoble vient d'être avisé de l'installation prochaine, dans la capitale des Alpes, des maisons d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis, d'Ecouen et des Loges.

— Une manufacture de couvertures, à Cours (Rhône), a été détruite par un incendie. Il y a plus d'un million de marchandises détruites.

— L'amiral Decoux, gouverneur général de l'Indochine, va partir pour le Cambodge, inspecter les ouvrages fortifiés de la frontière de l'Indochine et du Siam.

— Le commissaire de police de Saint-Ouen a procédé à l'arrestation du nommé Jean Boulin, administrateur d'une maison de produits alimentaires qui vendait le sucre 19 francs le kilo. Dans un hangar, on a trouvé quatre caisses contenant 10.000 paquets de sucre.

UN ANNI VERSAIRE

Le 9 octobre 1890, il vient d'y avoir exactement cinquante ans, le Français Clément Ader quittait le sol à bord d'un « plus lourd que l'air », réalisant le vieux rêve de l'homme. Son appareil, l'« Aéro » décolla sur le terrain d'Armainvilliers, près de Paris, et se tint, entre ciel et terre, sur un parcours de 50 mètres.

Cinquante ans, qu'est-ce en comparaison des millénaires durant lesquels l'animal humain, collé au sol par la loi de la pesanteur, dut se contenter de regarder voler les oiseaux ?

Et puis des hommes ont donné leur vie héroïquement pour que cette tentative se muât en une réalité splendide, afin que l'air fut conquis comme les océans le furent.

Mais on se demande aujourd'hui si cette conquête a été pour l'humanité un bienfait ou un malheur.

Oui, vraiment, on se le demande quand on lit que jour et nuit des machines volantes, pilotées par des hommes jeunes et qui aiment, s'en vont au-dessus de deux immenses capitales semer la mort et la dévastation.

Est-ce là la faillite de l'aviation ?

Il perdre espoir en ce progrès matériel dont nous sommes si fiers, ou devons-nous lui faire confiance encore pendant quelques lustres avec la pensée que l'homme, qui a « débâché la Science », selon le mot de Charles Maurras, reconnaîtra, enfin, son erreur et fera amende honorable ?

Il est vrai que la science ne fait ni le bien ni le mal, qu'elle se contente de donner aux hommes « les moyens d'une action qui peut être bonne ou mauvaise, s'ils sont mauvais ou bons ».

L'aviation aurait pu n'être que pour notre joie et notre bonheur, en nous donnant des sensations inconnues, en nous permettant de voir notre planète sous un angle inconnu, celui de l'œil de Dieu ; en rapprochant les distances, abrégant le temps, abaissant les montagnes. Mais nous n'avons pas voulu cela. De ces belles machines ailées, destinées à la virginité des altitudes, nous avons fait des machines à tuer, les plus atroces qu'on n'ait jamais vues.

Le cinquantenaire du premier vol doit nous incliner à la méditation. Nous ne pouvons pas être très fiers de nous.

PAN,

Chronique du Lot

AUX PRODUCTEURS DE CÉRÉALES

Le Comité départemental des Céréales n'ignore pas que la récolte de blé de 1940 est défective et que la quantité de blé disponible pour le ravitaillement sera, cette année, assez réduite.

Quoi qu'il en soit, les agriculteurs ont le devoir de mettre volontairement et sans retard la quantité de blé ou de seigle disponible, afin de faciliter le ravitaillement du département.

A cet effet, il leur suffit de s'adresser à l'organisme stockeur, Coopérative-Blé ou Négociant en Blé qui leur achète habituellement leur récolte.

Si ces céréales n'étaient pas affectées à la consommation, le Comité du Blé serait appelé à prendre les mesures qui s'imposeraient.

PLANTS DE POMMES DE TERRE

Le Ministre de l'Agriculture a pris des dispositions pour que ne soient pas détournés de leurs destinations, les tubercules nécessaires aux ensèmençements.

Ne doivent être ni réquisitionnés, ni achetés à l'amiable pour l'alimentation : 1° 20 quintaux de plants par hectare ordinairement cultivé ; 2° les pommes de terre provenant de champs de multiplication de semences provenant de la Direction de Services Agricoles ; 3° les pommes de terre triées, calibrées et isolées par variétés préparées par les cultivateurs pour la semence ; 4° les pommes de terre de semence logées en sac d'origine contenant les étiquettes délivrées par la Commission Officielle de Contrôle.

CORRESPONDANCE COMMERCIALE POUR LA ZONE OCCUPÉE

La Chambre de Commerce du Lot porte à la connaissance de ses ressortissants les précisions suivantes qu'elle reçoit du Ministère de la Production Industrielle et du Travail au sujet de la correspondance commerciale entre la zone libre et la zone occupée qui doit être transmise par le dit Ministère :

Les Industriels et Commerçants peuvent adresser aux Chambres de Commerce de leur résidence des lettres ayant un objet exclusivement commercial et d'un intérêt exceptionnel.

Ces lettres, qui ne devront comporter que les indications essentielles, savoir : adresse de l'expéditeur, — adresse du destinataire, — objet de la lettre rédigée en style télégraphique, seront limitées en principe à quelques lignes dactylographiées et accompagnées chacune d'un timbre.

AUX MÉDECINS DU NORD ET DE L'EST

Les Médecins du Nord et de l'Est (zone interdite), résidant actuellement dans le département du Lot et désirant bénéficier d'une autorisation éventuelle de retour au lieu où ils exerçaient avant les hostilités, sont priés de faire connaître immédiatement les renseignements suivants au Secrétaire Général des Réfugiés, Préfecture du Lot : nom, prénoms, date de naissance, situation militaire, lieu de repli, lieu où ils exerçaient avant les hostilités, fonction publique médicale éventuellement exercée en temps de paix (pour les praticiens, indiquer les spécialités), nombre et qualité des personnes de leur famille qui les accompagnent et dont ils souhaitent également le rapatriement.

Ces renseignements devront être fournis avant le 25 octobre, dernier délai.

Reclassement du personnel replié des collectivités locales

Les fonctionnaires des départements et communes et les agents des services concédés (Eau, Gaz, Electricité, etc.) ayant établi leur résidence temporaire dans le département du Lot et qui ne peuvent rejoindre leurs postes, soit parce qu'ils exercent leur fonction dans la zone interdite, soit parce que les conditions imposées par les autorités d'occupation s'opposent à leur retour, sont priés d'adresser à la Préfecture du Lot, avant le 20 octobre courant, une demande de reclassement pour un emploi équivalent en zone libre.

Cette demande devra contenir les renseignements suivants : Nom et prénoms, — âge, — charges de famille, — administration d'origine, — emploi et grade, — ancienneté de service, — traitement de base, — lieu de repliement, — ordre de préférence des postes demandés.

Les fonctionnaires et agents de la zone occupée devront indiquer les motifs pour lesquels la rentrée a été différée.

Contravention

Pour vente de maïs en dehors des heures réglementaires, contravention a été dressée à M. Louis Burel, propriétaire à Cremps.

CAHORS

COUPE, MAIS ECOUTE !

A nos lecteurs, qui ont pu être choqués de trouver un beau « blanc » en tête de la chronique de Cahors dans notre dernier numéro, nous tenons à dire que ce blanc ne couvrait aucune noirceur et que nous n'avions rien écrit de scandaleux. Ce n'est pas forcément de la dire qui rend une chose mauvaise...

Par devoir autant que par conviction, nous sommes respectueux, ici, de ce que commande le gouvernement ; il faut qu'on le soit partout. Quand nous signalons un fait qui nous paraît regrettable, ce n'est pas pour exciter le public, mais pour alerter les autorités compétentes. Ceci fait, notre but est atteint, pourvu que notre requête soit écoutée.

« Frappe mais écoute », disait l'Ancien ! « Coupe, mais écoute ! », dirions-nous volontiers. On nous a coupés, nous espérons qu'on nous aura entendus !

INVRAISEMBLABLE, MAIS VRAI !

Ces jours derniers, M. Justy, employé au Bureau de poste de Cahors, s'était rendu à l'écluse d'Artix pour faire une partie de pêche.

Comme tout bon pêcheur, il avait préparé des appâts, qu'il jetait, de temps à autre, dans les eaux du Lot pour attirer le poisson friand des boulettes appétissantes.

Mais, en lançant une de ces boulettes, la bague qu'il portait à la main droite, glissa et... suivit l'appât dans l'eau.

Il fit part de sa mésaventure à ses amis, car la bague était d'une réelle valeur, et, désolé, pla ligues, roseaux, pour rentrer en ville.

Or, peu de jours après, une bonne nouvelle lui fut apportée. La bague était retrouvée !

Et, effectivement, la nouvelle était exacte. M. Bras, éclusier à l'écluse d'Artix, au cours d'une pêche qu'il fit mercredi, amorça et amena à bord un superbe barbeau.

Le soir, à l'heure du repas, le barbeau fut étripé, et, spectacle inattendu, parmi les déchets, M. Bras, médusé, aperçut une superbe bague : c'était celle de M. Justy.

Il s'empressa, comme bien l'on pense, de faire part à M. Justy de la bonne pêche qu'il avait faite, et lui remit la bague, qui, semblait-il, était bien à jamais perdue !

Inutile de dire que M. Bras fut vivement félicité et remercié.

Contre-ordre dans la distribution des feuilles de tickets

Le Maire de Cahors informe ses administrés que le Service du Ravitaillement départemental n'ayant reçu que les feuilles de tickets de viande, la distribution des feuilles de tickets de pain et de viande prévue à partir du jeudi 17 octobre ne commencera que vendredi 18 octobre.

Dans le cas où les tickets de pain ne seraient pas encore arrivés à cette date, la distribution des feuilles de tickets de viande aura lieu, de toute façon, à partir du vendredi prochain 18 octobre, et le Maire, à son grand regret, se verra dans l'obligation de faire revenir le public une deuxième fois à la Mairie.

La remise des feuilles de tickets s'effectuera dans l'ordre suivant qui devra être respecté scrupuleusement :

Les personnes dont le nom commence par les lettres :
A, B, C, D. — Vendredi 18 octobre.
E, F, G, H, I, J, K. — Samedi 19 oct.
L, M, N, O, P, Q. — Dimanche 20 oct.
R à Z. — Lundi 21 octobre.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts de 8 heures à 12 et de 14 heures à 19.

Aux familles des prisonniers

Les familles des prisonniers de guerre de la Commune de Cahors sont invitées à faire connaître, d'urgence, l'adresse exacte de leurs prisonniers au Secrétaire de l'Office départemental des Mutuels, Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation, 38, boulevard Gambetta. — Le Préfet, Président de l'Office, Maurice BÉZAGU.

Avis aux hôteliers

Le Commissaire de police rappelle aux hôteliers et à toute personne logeant ou hébergeant un étranger, qu'ils doivent en faire la déclaration au Commissariat de police dans les 24 heures, sous peine de poursuites.

Nos Echos

A propos d'un revenant !

Sans être, comme ses réclames l'annoncent, la plus grande artiste de notre temps, Madame Gaby Morlay est une actrice de beaucoup de talent et assurément une femme d'esprit qui doit savoir la valeur des œuvres qu'elle interprète. Aussi est-on un peu étonné qu'avant à choisir entre tant de pièces où elle pourrait déployer les ressources de son jeu spirituel et charmant, elle soit allée tirer *Le Maître de Forges* du repos et de l'oubli qu'il avait si bien mérités.

Il n'est pas digne d'elle ni de son public de promener dans nos provinces, où l'on n'est pas complètement privé de ce que l'on appelle le théâtre, une œuvre qui ne la montre d'ailleurs pas à son avantage parce qu'elle est obligée de forcer son tempérament et de se guinder pour représenter un personnage qui est à l'opposé des dons que la nature lui a prodigués.

Je sais bien que le public est surtout désireux de voir « en chair et en os » — en chair surtout — l'artiste aimée dont il ne connaît l'image qu'à l'écran. Et que son impresario est toujours sûr de sa recette.

Raison de plus, d'ailleurs, pour ne pas nous convier à cette histoire de plébiscite enrichi, embêté par sa marquise de femme, aristocrate ruinée, avec qui il se dispute devant nous le soir de ses noces !

Ce qui n'est pas très élégant pour des gens qui ont reçu une si bonne éducation.

Car, enfin, on nous avait parlé de renaissance du théâtre. Eh ! bien, si elle devait consister à nous sortir de ces romans-feuilletons pour concierges sentimentales, on ferait aussi bien d'y renoncer. — E. L.

Une solution.

Il paraît, à ce qu'on nous écrit des environs de Cahors, que nos campagnes recommencent à être envahies par la horde nomade, maraudeuse de fruits, de légumes et de volailles.

C'est un problème qui date de longtemps celui de ces romanichels errants et qu'on se renvoie de communes à communes. Il devient particulièrement désagréable en ces temps de « cartes de pain » où nos paysans n'éprouvent aucun plaisir à ravitailler cette gent insinuante et pillarde.

Un correspondant nous suggère de soumettre aux autorités l'idée de les envoyer faire paître les troupeaux sur les hauts plateaux de l'Afrique du Nord. C'est une idée. Mais il faudrait d'abord savoir ce qu'en penseraient les Arabes,

LYCÉE GAMBETTA

Liste des élèves admis dans une classe de 2^e B du Lycée de garçons de Cahors, en qualité d'élèves-maitres de 1^{er} année :

MM. 1. Coste Robert, 2. Viguer Robert, 3. Malevergne André, 4. Hugues André, 5. Lanxat Jacques, 6. Marmiesse Sylvain, 7. Barrier Paul, 8. Fabre Emile, 9. Calvet Georges, 10. Coulon Pierre, 11. Grenier Robert.

LYCÉE CLÉMENT-MAROT

Liste des élèves admises dans une classe de 2^e B du Lycée de jeunes filles de Cahors, en qualité d'élèves-maitresses de 1^{er} année :

Mlles 1. Besse Hélène, 2. Peyrichou Marie, 3. Barrat Marie, 4. Freyssinet Odette, 5. Barre Marie-Rose, 6. Estébe Gabrielle, 7. Soulaiges Berthe, 8. Tavet Solange, 9. Asfaux Marguerite, 10. Tournou Jeanne.

Pour le département de la Seine : Mlle Dehaese.

POUR NOS PRISONNIERS

La Caisse de Compensation Allocations Familiales « Employeurs » ne restant pas indifférente au sort de leurs inscrits, patrons et salariés en captivité, informe leur famille que dès que les moyens de répartition lui seront connus, il sera adressé, par les soins de la Caisse, un colis identique pour tous leurs inscrits.

La famille des intéressés, Employeurs et Employés, devra donc envoyer sans retard au Comité Lotois des Allocations Familiales, Chambre de Commerce, Quai Castagnac à Cahors, l'adresse des « pères de famille » captifs en Allemagne.

Syndicat des plombiers professionnels

Les plombiers du département du Lot, réunis au siège de la Chambre des Métiers, le 10 octobre 1940, ont décidé de se constituer en Syndicat professionnel, afin de grouper les commandes de matières premières nécessaires à cette profession.

Le Syndicat fait un pressant appel aux plombiers non touchés individuellement afin d'adhérer à ce groupement pour avoir droit à la répartition qui ne sera désormais que par les Syndicats. Les réunions ont lieu tous les jeudis, au siège de la Chambre des Métiers, 18, rue Brives à Cahors, à 20 h. 30. — Le Président.

Le nouveau service des trains

La S.N.C.F. informe le public que les indicateurs actuellement mis en vente dans les gares comportent les toutes dernières corrections.

Respectez les consignes

Par ordre de l'autorité militaire, ont été consignés à la troupe, les Cafés suivants : Café du Midi et Hôtel des Voyageurs, dont les propriétaires avaient servi des soldats à la terrasse, malgré les nombreux avertissements qui ont été donnés.

Exigez les tickets

Le Commissaire de police croit devoir rappeler à tous les commerçants intéressés, qu'aux termes des instructions ministérielles, ils ne doivent livrer les denrées rationnées aux consommateurs que contre remise des coupons correspondants.

Des sanctions administratives rigoureuses seront immédiatement appliquées aux contrevenants, indépendamment des sanctions pénales.

Suites mortelles d'accident

M. Félix Avevrou, 70 ans, cultivateur à Uzech-les-Oules, victime de l'accident relaté ces jours derniers, est décédé à l'hôpital de Cahors. Il avait été gravement blessé à la tête.

Chute grave de bicyclette

Le jeune Paul Robert, 17 ans, demeurant à St-Géré, chez une tante, se rendait à bicyclette à Aynac, où résident ses parents, lorsque, par suite d'un dérapage, il fut projeté sur la route, où il resta étendu, inanimé. Des passants le relevèrent, et après avoir reçu les soins du docteur Dournes, il fut transporté à l'hôpital dans un état grave. On craint une fracture du crâne.

Accident du travail

Au cours de son travail, M. Dujol, ouvrier au Dépôt de la gare, a reçu des fragments métalliques dans l'œil gauche.

Tombée d'une échelle

Mlle Mathilde Théron, employée dans les magasins des Docks de l'Alimentation, est tombée d'une échelle, en manutentionnant des marchandises. Dans sa chute, Mlle Théron s'est fortement contusionnée à la tête et dans la région lombaire.

Feuilleton du « Journal du Lot ». 69

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

Mais pour la première fois depuis son mariage, la petite épouse du militaire pensait sans embarras au passé militaire de son mari. Elle sentait que Ruitz avait raison contre les arguments un peu étroits de M. Le Cadretron : un soldat d'Espagne n'était pas fatalement un misérable, ni un mauvais garçon. Et cette certitude était si reconfortante, qu'en elle éclostait une joie mêlée d'ivresse.

Son mari pourtant, la voyant sérieuse, venait vers elle.

— Ne soyez pas triste, petite fille, dit-il affectueusement. La France, entre toutes les nations, fut généreuse pour nous, puisqu'elle accueillit nos populations en fuite et les hébergea, de quelque parti qu'elles fussent... Mais ne parlons plus de tout cela. Cette pénible époque est passée. Déjà l'Espagne renait de ses ruines... Et pardonnez-moi de vous avouer, aujourd'hui, l'entretien de choses aussi sérieuses. Il fallait, pourtant, que tout cela soit dit... Il m'était très pénible,

ECOLE D'AGRICULTURE D'HIVER DE CAHORS

L'Ecole d'Agriculture d'Hiver de Cahors, qui était fermée pendant les hostilités va rouvrir ses portes, le lundi 18 novembre, au Lycée Gambetta. L'Ecole d'Agriculture établie au Lycée Gambetta est destinée à fournir aux fils d'agriculteurs une solide instruction professionnelle.

L'enseignement est suivi de novembre à mars — 4 mois — pendant deux années. Il est destiné à compléter les connaissances pratiques acquises dans la propriété paternelle, en vue de préparer au futur rôle de chef d'exploitation et d'être en mesure de résoudre les problèmes complexes de la gestion d'une ferme, à donner les éléments d'instruction générale indispensables, à permettre d'effectuer les menues réparations de forge, de menuiserie, de maçonnerie, d'électricité, de boulangerie, de moteurs.

L'enseignement donné est essentiellement pratique, la moitié du temps est consacrée à des travaux manuels, l'autre moitié à des leçons appliquées d'enseignement agricole et d'enseignement général.

Les candidats doivent être âgés de 15 ans révolus et être nés par conséquent avant le 1^{er} janvier 1926, des dépenses d'âge de 4 mois au plus pourront néanmoins être accordées lorsque le candidat aura des aptitudes physiques et intellectuelles requises.

Des bourses nombreuses facilitent l'accès de l'Ecole d'Agriculture d'Hiver aux fils de cultivateurs peu fortunés.

Pour tous renseignements s'adresser à M. le Directeur des Services Agricoles, Maison de l'Agriculture à Cahors ou à M. le Proviseur du Lycée.

N.B. — L'examen des bourses, du niveau du certificat d'études primaires, aura lieu le mardi 18 novembre à 8 heures, au Lycée Gambetta, la rentrée se fera le même jour.

Les farines panifiables

Un décret interdit l'incorporation de la farine d'orge dans les farines panifiables.

Le même décret autorise l'incorporation, dans les farines panifiables, des farines de blé tendre provenant de la trituration des blés tendres en semouline.

Trouvailles

Il a été trouvé : un stylo, par Mme Alayrac ; un billet de banque, par M. Delbouis ; un porte-monnaie contenant une petite somme, par M. Massignan ; une boîte renfermant une boucle d'oreille, par M. Sablonnière ; un porte-monnaie contenant une petite somme, par M. Alazard ; un petit manteau, par Mme Afilié ; un chien de chasse, par M. Bacheron.

Les Sports

Dimanche, 20 octobre 1940, au Stade Lucien-Després :

GRAND MATCH DE RUGBY

Union Sportive Soullagaise 1 contre Stade Cadurcien 1

LES JEUNES CADOURQUES

Jeunes Cadourques et Bleuets du Lindou fort match nul, 1 à 1.

C'est par une belle après-midi et devant un nombreux public, que s'est déroulée cette magnifique rencontre. Les Bleuets présentent une équipe athlétique qui, bien enlevée par le sympathique Pilounel, devrait très bien se comporter dans les rencontres à venir.

Dès le coup d'envoi, les Cadourques attaquent, mais la défense adverse veille. Le jeu se poursuit à toute allure, les joueurs se marquent de près. Sur attaque de toute l'équipe, les Cadourques marquent. Les Bleuets, nullement découragés, repartent à l'attaque ; après une belle série de passes, l'avant-centre des Bleuets marque à son tour. La mi-temps arrive sur le score de 1 but partout.

À la reprise, les Bleuets, bien en souffle, attaquent à tout coup, mais la défense Cadourque se montre intraitable. L'on assiste à de beaux échanges de balle et le public ne ménage ni ses applaudissements, ni ses encouragements aux joueurs. Les Cadourques, un moment dominés, s'organisent et l'on note de magnifiques descentes à leur actif.

Les J.C. dominent manifestement, mais le goal des Bleuets, bien secondé par sa paire d'arrières, bloque tout.

La fin est sifflée sur le score : Bleuets 2, Jeunes Cadourques 1.

Belle partie jouée dans un bon esprit de camaraderie et exempt de brutalité. L'équipe des Bleuets ainsi que les J.C. sont à féliciter pour leur belle tenue sur le terrain.

Une mention spéciale au demi-centre, au demi-aile gauche et au goal de Saint-Cyprien.

parfois, de penser que vous me méprisiez ou que vous vous mépreniez sur mon compte... Mon passé, la ville où vous m'avez rencontré, les gens avec qui j'étais, tout vous indisposait contre moi ; alors que je souhaitais tant obtenir votre estime et votre confiance.

Orane posa sur lui un regard profondément grave.

— Je vous jure, Miguel, que je ne vous ai jamais méprisé... Je croyais simplement que vous aviez été contraint de combattre contre vos propres sentiments. Mais vous avez eu raison de me tenir un tel langage... de me faire comprendre ce que les préjugés trop partiaux de mon milieu ne m'avaient pas permis de bien voir jusqu'ici.

— Qu'il n'en soit plus question !... Je ne veux pas attrister votre joli front, petite madame à moi. A partir de ce jour, montrez-moi seulement que vous me comprenez mieux... que vous m'accordez un peu de votre confiance et de votre amitié.

— Je vous estime et j'ai confiance en vous, Miguel, balbutia la jeune femme, qui était très émue et dont les grandes prunelles se brouillaient sous les larmes.

— Merci.

Ruitz s'inclina sur la petite main que spontanément Orane lui tendait et longuement, ardemment, le jeune mari baisa les doigts fluets qu'on lui abandonnait.

Arrondissement de Cahors

Montcucq

Conseil municipal. — Dimanche dernier, 13 octobre, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Doumenc.

Budget : M. le Maire rend compte que l'exercice 1939 s'est clôturé par un excédent de recettes de 140.326 fr. 47, se décomposant ainsi : budget communal : 136.898 fr. 78 ; budget du bureau de bienfaisance, 3.427 fr. 69. Le Conseil approuve successivement le compte administratif de l'exercice 1939, le budget supplémentaire de 1940 et le budget primitif de 1941.

Droits d'octroi : Le Conseil, tenant compte de la diminution de la consommation de la viande résultant des mesures prises par le gouvernement, accorde à l'adjudicataire des droits d'octroi, pour le semestre allant du 1^{er} octobre 1940 au 31 mars 1941, une réduction du taux de sa redevance s'élevant à 655 fr.

Service d'assistance et d'hygiène : La dépense mise à la charge de la commune pour les services d'assistance et d'hygiène en 1939 s'élève à 12.689 fr. 36, en augmentation de 2.148 fr. 90 sur celle de 1938.

Comité secret : En comité secret, le Conseil donne avis favorable à trois demandes d'assistance aux femmes en couches.

Saint-Cirq-Lapopie

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni le dimanche 13 octobre. L'ordre du jour portait le règlement du budget et une demande d'assistance.

Des fonds ont été affectés à la réfection des chemins ruraux et diverses autres questions intéressant le budget ont été solutionnées ou examinées.

Peau saine

Toutes les maladies de peau viennent à la fois d'une acroté du sang et d'une infection de nos voies digestives. C'est pourquoi on guérit l'eczéma, l'acné, les démangeaisons, et les rougeurs, on retrouve une peau saine et la santé du teint et du visage en faisant une cure de Sels Largan, dont on prépare soimême un litre de solution en versant un flacon de Sels Largan dans un litre d'eau. Les Sels Largan, appelés aussi Dimagnésium, valent seulement 9 fr. 05 pour une cure de 16 jours. Ttes Phies.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Union sportive figeacoise. — Ce fut contre l'E.S. de Capdenac que l'Union sportive figeacoise, section association, commença, dimanche 6 octobre, sa saison.

Dès maintenant, par la fusion de l'ancien Racing et des anciens Bleuets, un esprit nouveau est né dans le football figeacois.

Le match de dimanche fut gagné par les locaux, par le score de 3 buts à 2.

Rugby. — Depuis quelques jours, on chuchote que certains sportifs de notre ville, auraient l'intention de reprendre l'équipe de rugby en mains.

Nous ne pouvons qu'encourager ces bonnes volontés, car il serait vraiment dommage que la plus ancienne société sportive de la ville disparaisse sans espoir de retour.

Bagnac

Les châtaignes. — La récolte des châtaignes a commencé. Elle s'annonce très satisfaisante. Le prix des premières ventes a été de 100 à 125 fr. les 50 kilos.

Latronquière

Hyménée. — Samedi dernier, a été célébré le mariage de Mlle Jeanne Lafon, fille de M. Lafon, négociant en bestiaux, avec M. Henri Laborie, de Linac. Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Thémines

A la poste. — Notre sympathique facteur-receveur, M. Tréguou, en congé. Il est remplacé au bureau par sa femme, la dévouée et consciencieuse Mme Tréguou. La distribution est assurée par Mlle Céré.

Les châtaignes et les noix. — Cette année la récolte des châtaignes et des noix est très déficitaire ; nos cultivateurs et propriétaires n'en sont guère satisfaits, pas plus que les consommateurs.

Toirac

Le vélo à dérapé. — Lundi matin, par suite d'un dérapage de son vélo, un cycliste, M. Amar, a fait une chute près du pont interdépartemental de Toirac. M. Amar a reçu de nombreuses contusions, mais sans gravité. Le vélo a été assez fortement endommagé.

Cette loyale explication aurait dû amener une détente salutaire entre les deux époux. Il n'en fut pas ainsi, du moins en apparence !

Orane continuait à ne pas s'immiscer dans la vie de ce mari toujours un peu froid, un peu orgueilleux, et dont la susceptibilité semblait toujours à vif. Ruitz, de son côté, demeurait sur une extrême réserve avec cette femme qui, tout en lui reconnaissant des droits sur elle, ne semblait pas encore accepter la moindre familiarité de sa part.

Cependant, sa courtoisie, ses attentions, sa discrétion, avaient fait fondre peu à peu les préventions qu'Orane pouvait garder contre lui.

Au bout de quelque temps, il parut même à la jeune femme que son compagnon, trop correct, aurait pu se départir tant soit peu de cette attitude exagérée d'ami trop respectueux. Il arrivait aux heures des repas, mangeait, parlait de choses vagues ne les concernant pas, s'excusait toujours de lui donner quelque peine ou de lui imposer certaines corvées ; puis, après lui avoir baisé le bout des doigts, il disparaissait discrètement, pour ne revenir que le soir.

Sans s'en rendre compte, Orane s'était attachée à ce conjoint prévenant et bien élevé, si bien que le moment vint où elle souffrit réellement de ce qu'elle prenait pour de l'indifférence.

Puis, un jour, elle s'aperçut que Miguel paraissait plus affairé, plus

Arrondissement de Gourdon

Carluoc

Hyménée. — Samedi, a été célébré le mariage de Mlle Ariette Dissac, fille de M. Dissac, le sympathique conseiller municipal, avec M. Jean Gazal, propriétaire au Bastil. Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Souillac

Permis de chasse. — En 1939, il avait été délivré par la mairie de Souillac 44 permis de chasse. En 1940, le nombre de permis délivrés a été de 144.

Femme bien portante ménage heureux

Gardez, Madame, votre santé, votre jeunesse et cette bonne humeur dont dépend la joie de votre foyer en prenant des Gouttes Floride. Vous ignorez les misères dont souffrent tant de femmes (irrégularités et douleurs menstruelles, nervosité, maux de tête, troubles circulatoires, varices, hémorroïdes). Vous aurez une jeunesse heureuse et vous traverserez sans accidents la difficile période de l'âge critique. Les Gouttes Floride se trouvent dans toutes les pharmacies : 12 fr. 25 le flacon.

Société des Etudes du Lot

Séance du 7 octobre 1940

Présents : MM. Beaudoin, Bessières, Bousquet, Commandant Bru, J. Calmon, Crochard, Duvergier, Feyt, Iches, Ibert, Commandant Lartigue, Lucie, Intendant général Mazars, Mousset, Prat, Rougé, Sagot-Lesage, Strabol, Teyssonières.

Présentations. — Sont présentés comme membres résidents :

M. H. Brévannes, rédacteur à « La Petite Gironde », par MM. Calmon et Chanoine Sol.

M. Gaston Mas, par MM. J. Fourgous et J. Calmon.

Comme membre correspondant : Mme Montel, 2, Boulevard Bancel, à Valence (Drôme), par MM. J. Calmon et Irague.

Félicitations. — La Société adresse également ses félicitations à MM. les chanoines Dablain, vicaire général, d'Aracq, archiprêtre de la Cathédrale et Cros, supérieur des chapelains de Roc-Amadour, qui viennent d'être promus à la dignité de Prêtres de la Maison de Sa Sainteté, ainsi qu'à M. Charles Troy, officier de chars d'assaut, qui vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur, pour fait de guerre.

Don du Bulletin de la Société forestière « Le Chêne », de mai 1940, qui renferme une étude du donateur M. Sagot-Lesage. La Société le remercie.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et signale : dans le Journal du Lot du 11 septembre 1940, l'annonce de la découverte de tombeaux mérovingiens, dans les ruines de la chapelle dite de Saint-Martin, à Vilar, près Catus ;

dans La Croix du 1^{er} octobre dernier, un intéressant article de M. le chanoine à Bouyssonie sur « La grotte à peintures préhistoriques », de Lascaux, près Montignac (Dordogne) ; dans la Revue religieuse de Cahors du 20 juillet 1940, le début d'une étude sur « Louis-Marie de Nicolai », le dernier évêque de Cahors sous l'ancien régime, par M. le chanoine Sol ;

dans le Bul. arch. de France, de 1890, M. l'abbé Porée, dans un travail sur « Les sépultures des Evêques d'Evreux », signale qu'un Philippe de Chaux ou de Cahors, mort le 21 août 1281, fut inhumé dans le chœur de l'église des Dominicains d'Evreux, où il est représenté sur une tombe d'airain.

M. J. Calmon a relevé dans une étude sur « Les frères préchantres de Pamières », par M. l'abbé Douais, parue dans le Bul. arch. de France, de 1885, quelques noms de Dominicains de Cahors :

en 1286, fr. Etienne de Cahors ; en 1288, fr. Arnaud Jean de Cahors ; en 1307, fr. Sixte de Cahors ; en 1290, fr. Bernard de Grandis ;

et un fr. Hélié de Ferrière, profès du couvent de Cahors, qui, lorsqu'il devint provincial de la province de Toulouse, composa un livre « De Doctrina fratrum », si appréciée, qu'à partir de 1335, tous les religieux de la Province furent tenus de l'étudier et de l'apprendre de mémoire.

Le même encore lecture de quelques notes de M. A. Guillois, membre de la Soc. hist. et arch. de Paris, sur « Le dolmen de Goujonnac ».

Le même encore donne communication, de la part de M. le Docteur Fourgous, d'une lettre de L. Gambetta, parue dans « Le Temps » du 9 sept. 1940, lettre adressée le 12 août 1882 à M. Auguste Gérard, chargé d'affaires en Espagne, dans laquelle il prophétise tôt ou

tard l'écroutement du régime démocratique de la France.

M. Teyssonières donne lecture d'un passage du « Nouveau voyage de France, géographique, historique et curieux », par M. L.-R., paru à Paris chez Saugrain en 1723, où il est question de Cahors, p. 265-267.

M. Lucie lit quelques notes sur les objets trouvés à St-Cirq-Lapopie, lors des fouilles archéologiques qui furent faites en 1802 par M. Ch. Cayla, en 1818, par M. Albarel, en 1840 par le Docteur Pasquier, en 1855 par le Docteur V. Bénéche, en 1877 par M. Edmond Yon, en 1887-88 par M. Félix Bergougnon, en 1905-06 par M. Wilmart, en 1906-14 par des Anglais et en 1928 par la Municipalité.

M. Sagot-Lesage expose à propos de certaines légendes quercynaises que l'origine des cérémonies propitiatoires ayant pour but de faire tomber la pluie, se tire d'une survivance d'anciens rites de Magie Sympathique consistant à imiter un phénomène naturel aux fins de le provoquer.

Le même communique le résultat de ses recherches sur l'emploi de la méthode primitive de culture après défrichement et incinération de la couverture arborescente, usitée pendant des siècles dans la région de la Quercy, sous le nom d'« Artigue ».

M. J. Fourgous fait don à la Société d'un « Fessou », type de houe utilisée anciennement sur la cause pierreuse pour le défrichement et à ce propos il suggère la création d'un Musée du Terroir, qui grouperait tous les instruments, meubles et objets anciens dont on ne se sert plus. Le principe en est admis et la Société fait connaître qu'elle accepte, dès à présent, tout les dons qui lui seraient faits dans ce but.

M. J. Fourgous donne quelques nouveaux détails sur la promenade archéologique qu'il prépare dans le quartier des Badernes. Cette sortie est fixée au dimanche 10 novembre, MM. les membres de la Société sont invités à y assister avec leur famille. La réunion aura lieu devant la Bibliothèque Municipale, à 13 h. 30 très précises.

La prochaine réunion se tiendra le 4 novembre.

Quintonine

se trouve à nouveau dans toutes les Pharmacies
Le flacon : 5 fr. 85

RENSEIGNEMENTS

Le recrutement des instituteurs

M. Georges Ripert, Secrétaire d'Etat à l'Instruction publique et à la Jeunesse, vient de préciser, dans une circulaire adressée aux recteurs, les modalités de la loi portant suppression des Ecoles normales primaires.

Contrairement, en effet, à ce qu'il avait été dit, les futurs instituteurs seront titulaires des deux parties du baccalauréat avant d'entreprendre leur formation professionnelle. Ainsi leur seront ouverts les degrés supérieurs de l'enseignement.

Il n'est pas innové en matière de recrutement des instituteurs. Les E.P.S. et les cours complémentaires à gros effectifs continueront à fournir des maîtres à l'enseignement primaire concurrentiellement avec les lycées et collèges. Le recrutement rural des instituteurs sera assuré dans les mêmes conditions qu'auparavant et les familles rurales auront comme par le passé l'assurance à laquelle elles tiennent qu'après avoir passé le concours leurs enfants auront la quasi-certitude d'être nommés ultérieurement dans un poste d'instituteurs.

Chaque année, les futurs instituteurs, ceux venant des E.P.S. ou cours complémentaires comme ceux suivant déjà les cours de collèges et lycées seront recrutés par un concours distinct du brevet élémentaire comme de l'examen de passage en seconde.

Les élèves-maitres et les élèves-maitresses issus de ce concours entreront en qualité de boursiers complets dans une classe de seconde du lycée ou collège.

Emploi de radiotélégraphiste

Un examen à l'emploi de radiotélégraphiste à bord des stations mobiles aura lieu à Marseille, les 28 et 29 janvier 1941, pour les candidats en résidence dans la zone libre.

Tous les renseignements concernant cet examen ainsi que sur la constitution du dossier seront fournis sur demande adressée à M. l'Ingénieur en Chef, Directeur du Service de la T.S.F., 36, rue Dubois, Lyon (Rhône).

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Dernière heure

L'Angleterre a subi le plus terrible bombardement aérien de la guerre

La nuit du 15 au 16 octobre aura été la plus terrible que la capitale britannique ait connue depuis le début de la guerre. L'alerte commença mardi soir à 20 heures, et, dès ce moment, la plus grande ville du monde subit les assauts roulants d'un millier d'avions à croix noire qui, se relayant avec une régularité implacable, lancèrent, au cours de la nuit, plus d'un million de kilos de bombes explosives et incendiaires.

Cette fois, dit la radio du Reich, les avions allemands se suivaient en vagues incessantes. La D.C.A. a tiré avec acharnement. Le ciel était embrasé par les explosions des bombes et des obus de la D.C.A. De nouveaux entonnoirs profonds ont été creusés dans les rues par les bombes géantes. La ville était éclairée, comme en plein jour par les projecteurs.

Mille avions allemands ont déversé leur chargement destructeur sur la capitale britannique, y causant un chaos indescriptible.

Le chaos ! On l'imagine, hélas ! après ces trente-huit jours et ces trente-huit nuits de guerre impitoyable, et dont rien que les cinq derniers ont vu tomber sur la capitale britannique 2 millions de kilos de bombes.

Violentes attaques de la R.A.F. en Allemagne et sur Boulogne

D'un communiqué du ministère de l'Air, il ressort que des bombardiers britanniques ont effectué des attaques sur des chantiers navals dans le nord de l'Allemagne. Ils ont également attaqué des objectifs comprenant des voies de communication, des usines d'aluminium, des raffineries d'essence en Allemagne Occidentale et du Centre.

Les ports du Pas-de-Calais occupés par l'ennemi ont été attaqués. Boulogne a subi un très violent bombardement. Des formidables explosions ont été entendues de la côte anglaise.

PETITES ANNONCES

Docteur NORDMANN, ancien interne prov. des Hôpitaux de Paris, 6, rue Pelegri, Cahors. (32.763).

35 francs par mois. Leçons, rédaction et arithmétique, des premières notions jusqu'au brevet élémentaire. Ecrire : Elie Teyssière, à Puy-l'Évêque (Lot). (32.796).

A VENDRE, break, landau, victoria, état neuf. Chien d'arrêt, épagneul breton. Prix intéressant. Armand, Salviac. (32.797).

LOUERAIS en partie à un ménage ou dame seule petite maison de campagne, 1 km. 1/2 de Catus (Lot). Prendre adresse, 1, rue des Capucins. (32.798).

ON DEMANDE ménage, 2 à 3 personnes, métayer ou domestiques connaissant la culture de la vigne. Place libre de suite. S'adresser à M. Delbru, à Castelnaud-Montriat. (32.800).

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

OUVERTURE DE LA FAILLITE du sieur LACAVALERIE Jean Forgeron, Serrurier, Machines agricoles à Puy-l'Évêque